



Normes pour bouteille de gaz et raccord dans location

Par asselbaum

BONJOUR,

Dans une location est-ce qu'une bouteille de gaz alimentant une cuisinière ménagère est aux normes si elle est raccordée par un flexible en caoutchouc blanc indiquant expiration en 2010 ???????????

Ne faut-il pas IMPERATIVEMENT un raccord avec flexible métallique ?????? depuis quelques temps...

Et est-ce qu'une VMC suffit et ne faut-il pas des aérations obligatoires dont une basse et une haute donnant à l'extérieur ?

MERCI. Jean-Pierre.